

# RAPPORT D'ACTIVITES 2019



Organisation et fonctionnement.....	3
Le territoire.....	3
Les compétences .....	3
Bilan des actions menées en 2019 .....	5
Restauration de la ripisylve .....	5
Lutte contre le piétinement .....	6
Entretien de la ripisylve .....	7
GEMAPI.....	8
Thématique ruissellement et érosion des sols.....	9
Lutte contre les espèces invasives.....	10
Restauration de la continuité écologique .....	11
Communication .....	12
Bilan administratif et financier 2019 .....	14
Le conseil syndical .....	14
Cellule d’animation.....	14
Formations/Colloques/Journées techniques suivies en 2019 :.....	15
Prévisions 2020.....	18
Programme de restauration Orne et affluents – Année 5 .....	18
Programme entretien Orne .....	18
Continuité écologique - Affluents .....	18
Continuité écologique - Orne .....	19
Ruissellement / Erosion des sols .....	19
Communication .....	19

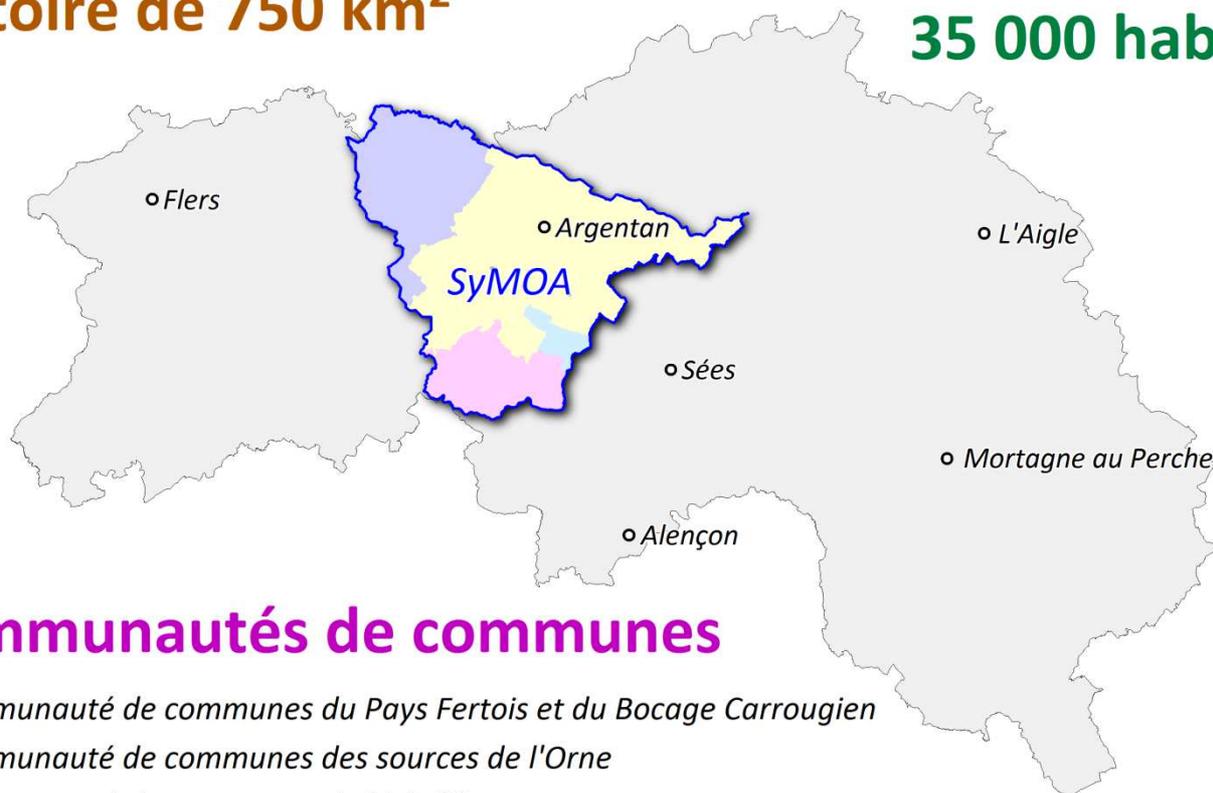
# Organisation et fonctionnement

## Le territoire

**900 kms de cours d'eau**

**Territoire de 750 km<sup>2</sup>**

**35 000 habitants**



## **4 communautés de communes**

-  *Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien*
-  *Communauté de communes des sources de l'Orne*
-  *Communauté de communes du Val d'Orne*
-  *Argentan Intercom*

Depuis le 9 janvier 2019, les adhérents sont des communautés de communes :

- Argentan Intercom,
- Cdc du Val d'Orne,
- Cdc des sources de l'Orne,
- Cdc du Pays fertois et du bocage carrougien

Le syndicat intervient dans les limites du périmètre de ses membres et pour les parties de leur territoire comprises dans le bassin versant de l'Orne (excepté le bassin de la Rouvre), à l'exclusion de la communauté de communes des sources de l'Orne, qui n'adhère que pour le bassin de la Cance (masse d'eau FRHR296 : La Cance de sa source au confluent de l'Orne).

## Les compétences

Le syndicat a pour objectifs la préservation et la restauration du bon état écologique des cours d'eau, une bonne gestion de l'écoulement des eaux dans le respect de l'équilibre des milieux, la gestion des habitats et des populations de faune et de flore liés aux milieux.

Le syndicat porte les actions relevant de ses compétences, et présentant un caractère commun au bassin versant de l'Orne.

Il est constitué en vue de l'atteinte de ses objectifs, et ce dans le cadre des missions de l'article L211-7 du code de l'environnement :

**Gestion des Milieux aquatiques (GEMA) :**

*2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau ;*

*8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.*

L'exercice des missions comprend la réalisation d'actions pour sa mise en œuvre (études et travaux), y compris l'animation, la concertation, coordination et la communication autour de cette mission.

**Prévention des inondations (PI) :**

*1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique*

*5° Défense contre les inondations*

Ces missions seront exercées uniquement en appui et coordination à la mise en œuvre de la prévention des inondations, dans le cadre d'une **assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès de ses collectivités membres.

# Bilan des actions menées en 2019

## Restauration de la ripisylve

### Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques.

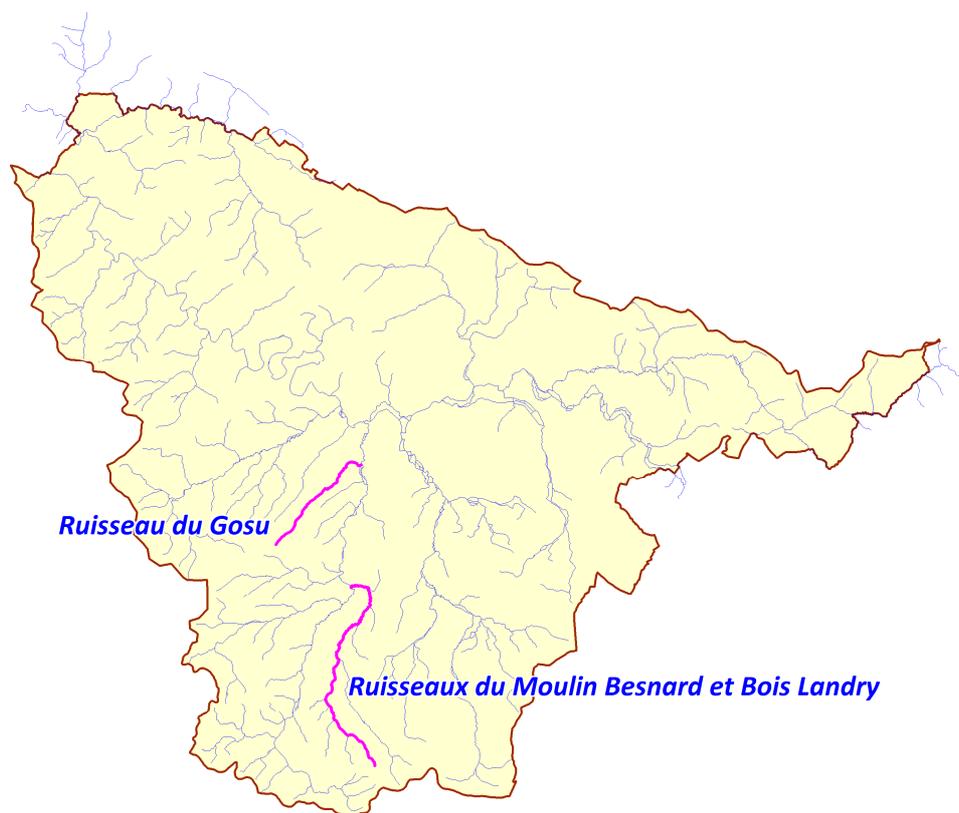
Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux),
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...,
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

### Secteurs concernés :

- Ruisseau du Gosu,
- Ruisseau du Moulin Besnard et
- Ruisseau de Bois Landry.

Les travaux sur l'intégralité du linéaire de ces cours d'eau sont terminés.



Coût total : **57 819 € TTC**

Financement : 70% Agence de l'Eau Seine Normandie et 10 % Conseil Départemental de l'Orne

Linéaire de berges restaurées : **36 800 mètres**

**Cf. annexe n°1**

# Bilan des actions menées en 2019

## Lutte contre le piétinement

### Objectifs :

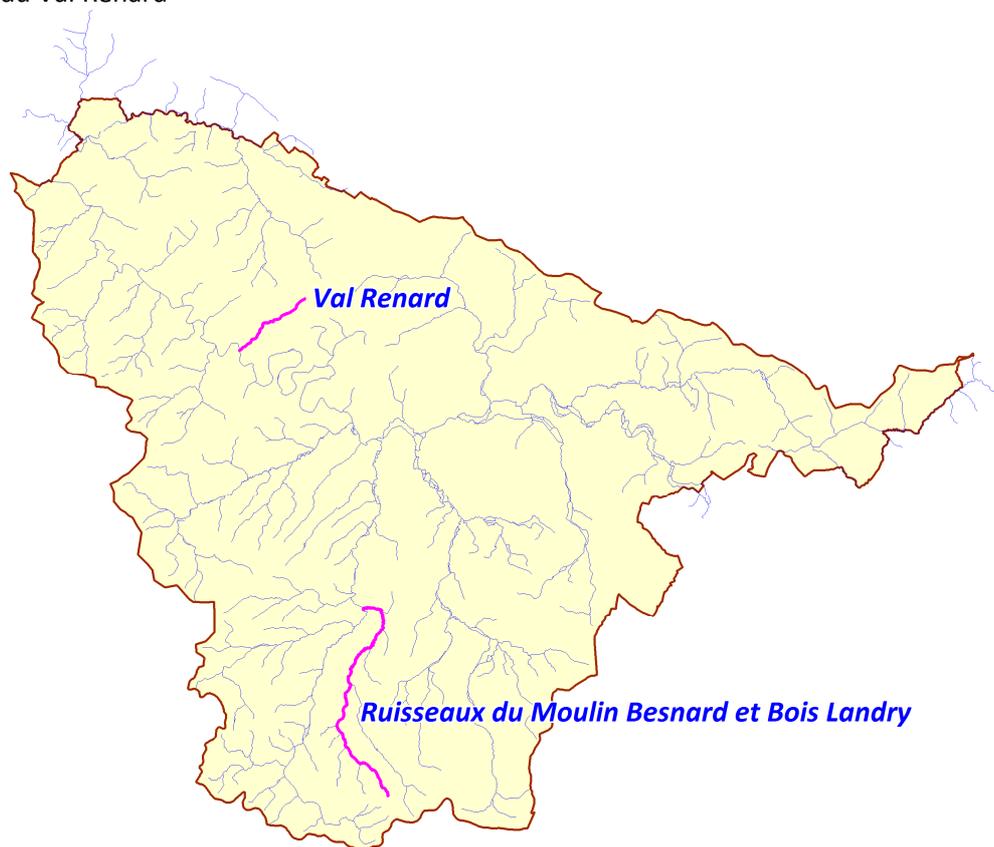
- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Préserver les habitats intéressants ;
- Protéger les berges de l'érosion.

Pour lutter contre le piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures,
- Aménagement de points d'abreuvement,
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins.

### Secteurs concernés :

- Ruisseaux du Moulin Besnard et Bois Landry et
- Ruisseau du Val Renard



Coût total : **96 503 € TTC**

Financement : 70% Agence de l'Eau Seine Normandie et 10 % Conseil Départemental de l'Orne

Linéaire de berges restaurées : **32 000 mètres**

Linéaire de clôtures installées : **6 500 mètres**

Nombre d'abreuvoirs : **27**

Nombre de points de franchissement : **5**

**Cf. annexe n°1**

# **Bilan des actions menées en 2019**

## Entretien de la ripisylve

Un programme de restauration a eu lieu sur le cours principal de l'Orne entre 2009 et 2014. A la suite de ce programme, une phase d'entretien est réalisée, uniquement sur les encombres problématiques de l'Orne.

### Objectifs :

- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Seuls les encombres naturels (composés de troncs et de branchages) qui s'avèrent perturbants pour le milieu et/ou les usages sont extraits du lit mineur du cours d'eau.

Seuls sont retirés ceux répondant aux critères suivants :

- L'encombre est total ; il va d'une berge à l'autre
- L'érosion des berges induite est incompatible avec l'utilisation du terrain,
- Un colmatage et un dépôt de sédiments trop important est visible à l'amont,
- L'encombre menace un ouvrage d'art,
- La migration des poissons est perturbée,
- L'encombre présente une menace pour la sécurité publique.

Les travaux ont été réalisés en période d'étiage et lorsque les parcelles étaient facilement accessibles avec des engins.

L'encombre retiré étant important en volume et taille, une pelle mécanique a été nécessaire pour le sortir de l'eau depuis la berge.

**Coût total : 276 € TTC**

Financement : 40 % Agence de l'Eau Seine Normandie

Nombre d'encombre traité : 1 à Argentan

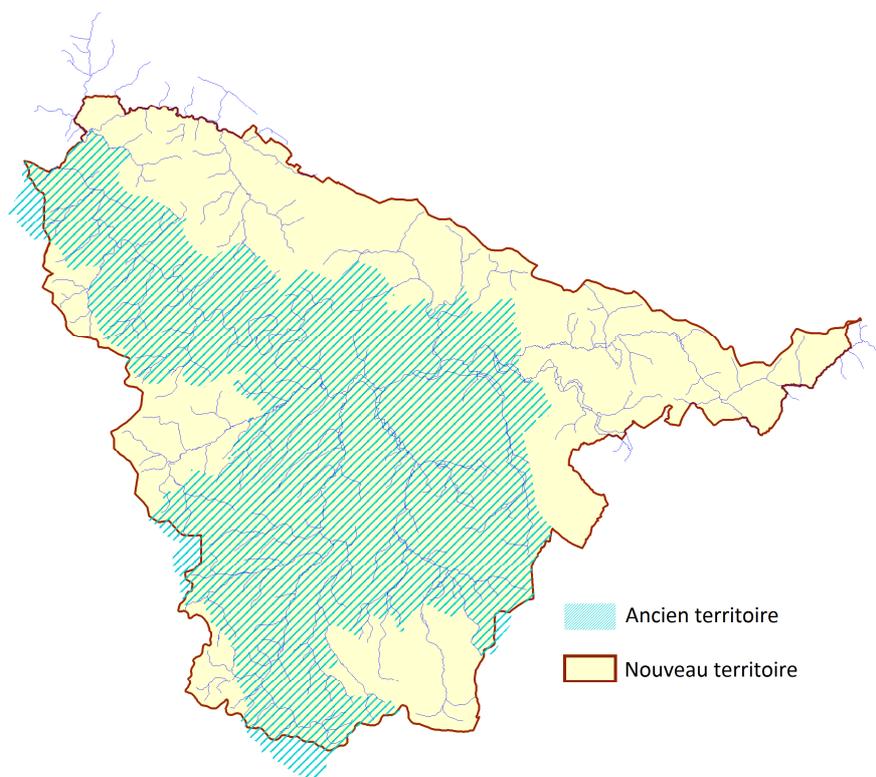
# Bilan des actions menées en 2019

## GEMAPI

La mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations depuis le 1er janvier 2018 entraîne des modifications dans la gestion des compétences. Une réflexion a déjà été engagée depuis plusieurs années, et les statuts modifiés en conséquence, mais une évolution était encore nécessaire.

Suite à la prise de compétence obligatoire GEMAPI par les communautés de communes au 1er janvier 2018, le périmètre du Syndicat a été modifié pour des raisons de cohérence dans l'exercice de ses missions. La compétence "GEMA" a donc été transférée au SyMOA pour l'intégralité du territoire des communautés de communes situées sur le bassin versant de l'Orne, avec une exception pour la cdc des sources de l'Orne (qui n'adhère au SyMOA que pour la Cance). Cette modification a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'extension de périmètre le 2 octobre 2018.

Dans un second temps, les statuts ont été modifiés pour prendre en compte les évolutions de périmètre. Les modifications des statuts ont porté notamment sur la composition du comité syndical, sur le mode de calcul de la contribution des collectivités au budget du syndicat, et sur la prise de compétence assistance à maîtrise d'ouvrage pour la "PI" (arrêté de janvier 2019).



	<b>Avant 2019</b>	<b>A partir du 1er janvier 2019</b>
<b>Nombre de collectivités adhérentes</b>	14 communes et 3 CDC	4 CDC
<b>Surface du SyMOA</b>	445 km <sup>2</sup>	750 km <sup>2</sup>
<b>Linéaires de cours d'eau</b>	env. 450 km	env. 900 km
<b>Moyens humains</b>	2 techniciens à temps plein 1 agent administratif à temps partiel	

# Bilan des actions menées en 2019

## Thématique ruissellement et érosion des sols

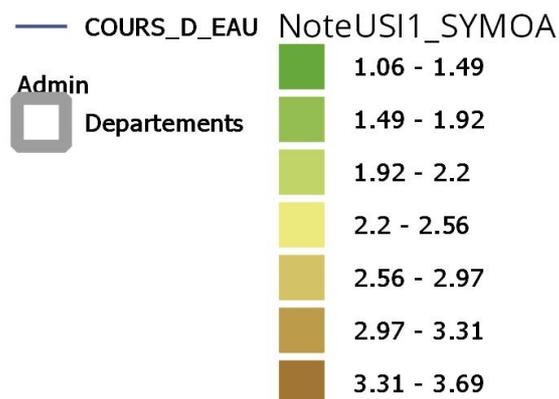
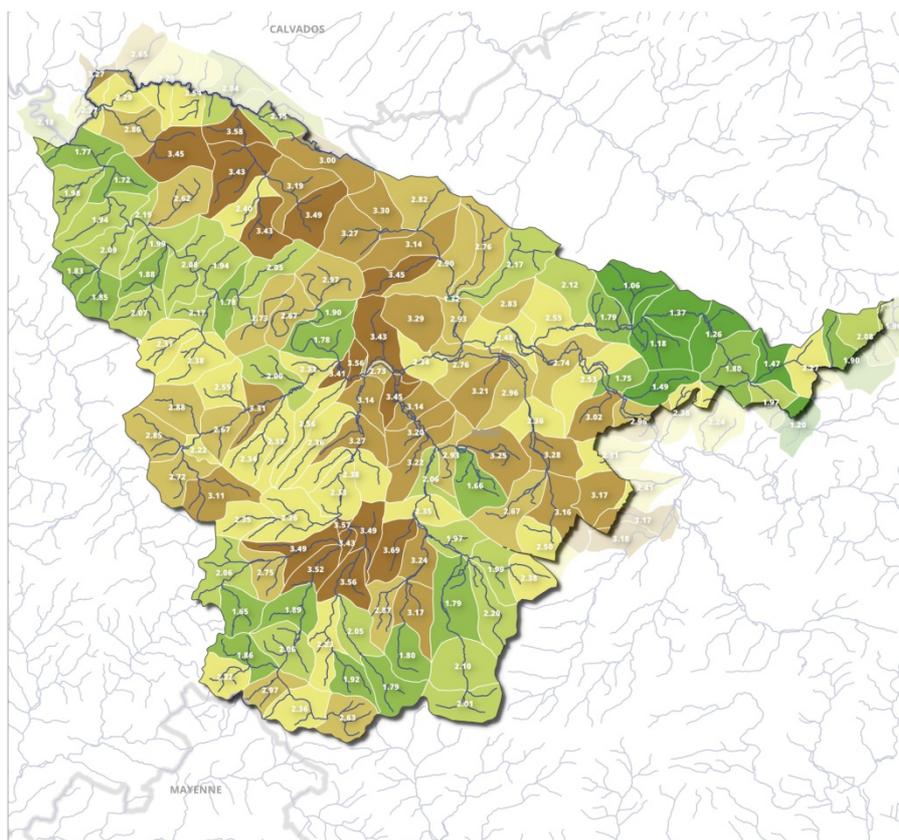
Afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et atteindre le bon état écologique de ceux-ci, les élus du SyMOA ont décidé de travailler sur une nouvelle thématique : le ruissellement et l'érosion des sols sur son territoire.

Le syndicat a accueilli pendant 8 semaines un stagiaire de B.T.S. Gestion et Protection de la Nature courant été 2019. Ses missions ont été de :

- Mettre en place un protocole de diagnostic (protocole CATER Normandie),
- Réaliser un diagnostic sur un territoire prioritaire (source A.E.S.N. et Cater Normandie).

Par la suite, les élus ont délibéré pour recruter un technicien qui travaillera à 100% sur cette nouvelle thématique ; gonflant ainsi les effectifs du SyMOA de 2 à 3 techniciens à temps plein (1 technicien rivière / coordinateur du SyMOA, 1 technicien rivière, 1 technicien ruissellement et érosion).

Les entretiens ont eu lieu en fin d'année et la nouvelle technicienne - Elise NEVEU - rejoindra l'équipe en 2020.



Note en valeur absolue (max 5).

Classement par seuil naturel de Jenks des unités hydrographiques (USI1) au sein du périmètre considéré et ses abords immédiats.

*Pré identification de la vulnérabilité à l'érosion et au ruissellement des masses d'eau superficielles - US1 - C. GOUINEAU - CATER N - 2019*

# **Bilan des actions menées en 2019**

## **Lutte contre les espèces invasives**

Plusieurs espèces invasives sont présentes sur le bassin Orne Amont, certaines plus problématiques que d'autres, notamment en terme de santé publique. Le SyMOA a souhaité s'investir dans la lutte contre le développement de ces espèces mais manque de temps et de financement pour mener à bien cette mission.

Depuis 5 ans le SyMOA est partenaire du conservatoire d'espaces naturels de Normandie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives. En 2015, une brigade préventive dédiée aux espèces invasives a été mise en place par le conservatoire.

Un stagiaire de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne avait réalisé un premier inventaire des espèces invasives sur le bassin de l'Orne amont, ce qui avait permis de mettre en évidence la présence de Berce du Caucase sur plusieurs secteurs gérés par le SyMOA.

La berce du Caucase est principalement présente (et connue) le long du ruisseau des Landelles (bassin de la Cance). On retrouve des stations sur environ 2,5 km de cours d'eau, principalement des pieds épars mais également quelques stations plutôt en amont du ruisseau.

Le SyMOA a sollicité la brigade espèces invasives qui est intervenue début juin, fin juillet et mi septembre 2019 sur le ruisseau des Landelles.

Le Conservatoire des espaces naturels de Normandie a pris en charge le coût des interventions, financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Europe (FEADER).

Le SyMOA a été très satisfait du partenariat avec la brigade et de son efficacité sur le terrain. Nous souhaitons que l'opération soit reconduite en 2020.

Le rapport du CEN Normandie sera prochainement téléchargeable sur : <http://cen-normandie.com/preee/brigade/>



*Simon DELIQUAIRE – technicien du CEN Normandie – sur le chantier de gestion de la Berce du Caucase – P. LORIDON - 2019*

# Bilan des actions menées en 2019

## Restauration de la continuité écologique

Les affluents du bassin de l'Orne présentent de nombreux obstacles à la continuité écologique. Dans la plupart des cas, il s'agit de petits ouvrages, de type passages busés et ponts. Les cours d'eau étudiés dans le cadre du programme de travaux présentent de manière générale une densité d'ouvrages supérieure à 3 ouvrages au kilomètre. L'objectif des travaux est de décloisonner les petits affluents ayant le plus de potentiel de reproduction piscicole. 4 bassins ont été retenus comme prioritaires pour réaliser les travaux :

- Bassin de la fontaine aux hérons,
- Bassin du Val Renard,
- Bassin de l'Udon : Gosu, Ranette, Couillard, Moulin de Besnard et,
- Bassin de la Cance : Ruisseau des Landelles.

Une étude a été réalisée en 2016 par un stagiaire au SyMOA, dont l'objectif était de réaliser un inventaire de tous les ouvrages rencontrés sur le terrain, et d'évaluer leur franchissabilité selon la méthode ICE. 80 kms de cours de d'eau ont été inventoriés et diagnostiqués. Actuellement, sur ces 80kms, seul 19 % du linéaire est accessible toute l'année. Les travaux permettraient de rendre accessibles environ 35 km supplémentaires.

Les travaux prévus ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral du 5 juin 2015. (Programme pluriannuel de restauration de l'Orne et ses Affluents).

En 2019, les ouvrages qui n'ont aucun usage ont été totalement supprimés. Certains ouvrages sur les cours d'eau ont un usage agricole, permettant le franchissement des engins sur le cours d'eau ; ils sont souvent les seuls points d'accès aux parcelles. Dans ces cas, les ouvrages supprimés ont été remplacé par des arches en PEHD. Cela permet de maintenir l'usage existant, tout en rétablissant la continuité écologique.



*Suppression d'une buse – Installation d'une arche en PEHD 1400 mm – Ruisseau du Crochet – P. Loridon - 2019*

Coût total : **11 863 € TTC**

Financement : 80% (remplacement) ou 100% (suppression) / Agence de l'Eau Seine Normandie

Nombre de buses supprimées : **7**

Nombre de points de franchissement installés: **4**

# Bilan des actions menées en 2019

## Communication

Site internet : [www.symoa.net](http://www.symoa.net)

Le site internet permet de suivre les actualités du syndicat et de ses partenaires. Sont à disposition du grand public et des élus :

- Des informations sur le fonctionnement du syndicat,
- Des informations sur la programmation des travaux,
- Des documents à télécharger, tels que les comptes-rendus des conseils syndicaux, les rapports d'activités et des documents techniques.

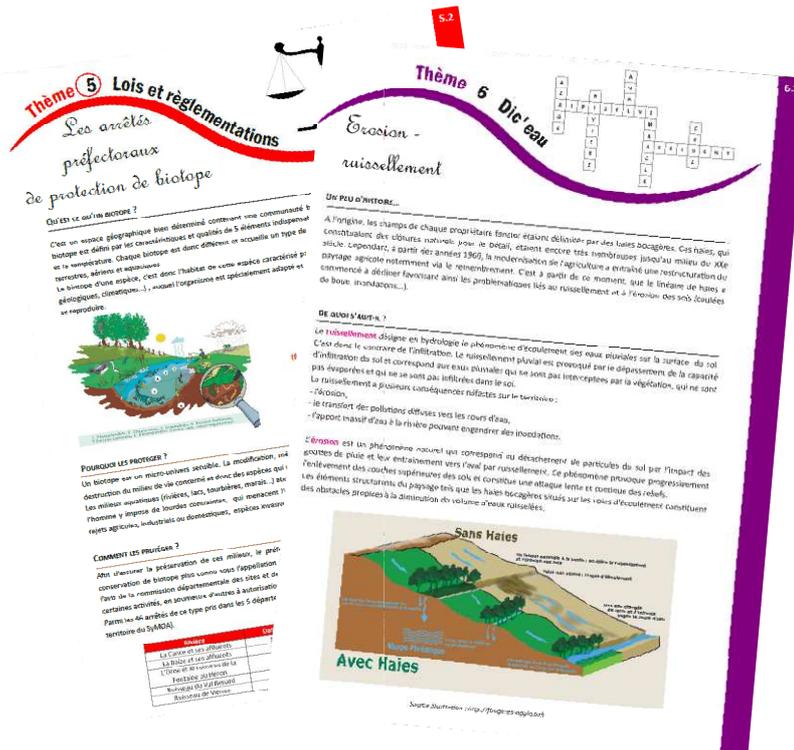
## Classeur à destination des élus

Depuis 2015, un classeur a été réalisé et distribué aux délégués du SyMOA. A but pédagogique, il est divisé en 3 parties :

- Informations générales et pratiques sur le SyMOA : missions principales, contacts, carte du territoire, élus...
- Documents divers distribués lors des réunions et entre autres les comptes-rendus.
- Fiches d'information sur des thèmes précis et variés. 2 nouvelles fiches ont été présentées en conseil syndical en 2019 et insérées dans le classeur: l'Agence Française pour la Biodiversité.

## Presse

2 articles sur le SyMOA sont parus en 2019 dans l'OUEST FRANCE



## Les affluents de l'Orne, abreuvés de bonnes idées

Le syndicat mixte de l'Orne et ses affluents (Symoa), basé à Argentan, intervient sur près d'un millier de km de cours d'eau pour en préserver l'état. La campagne de travaux de l'année 2019 s'achève...

Pourquoi ? Comment ?

Le syndicat mixte de l'Orne et de ses affluents intervient pour le compte de quatre communautés de communes voisines dont Argentan Intercom et la CDC du Val d'Orne pour préserver l'état écologique de quelque 1 000 km de cours d'eau, dans le département. Les chantiers entrepris par le Symoa sont en grande partie financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (qui prend en charge jusqu'à 80 % du coût de l'opération) et par les collectivités (Département, communautés de communes). En 2019, le syndicat a ainsi réalisé pour 250 000 € de travaux aux abords des cours d'eau. Il restaure une quarantaine de km de ruisseaux, chaque année.

Comment le syndicat aménage-t-il l'état des cours d'eau ?

Plusieurs types de chantiers peuvent être proposés aux propriétaires de parcelles où coule un ruisseau, en fonction du diagnostic posé par les techniciens du Symoa. « Pour lutter contre le piédonnement du bétail qui fragilise les berges, il est possible de mettre en place des clôtures, des points de franchissement du cours d'eau et des systèmes d'abreuvement, cite Pierre Lardon, technicien. Pour ce type de chantier, la participation du propriétaire s'élève à 10 % du coût de l'opération. » En revanche, les autres interventions ne sont pas facturées aux propriétaires concernés : « Il peut arriver au syndicat de faire enlever des arbres tombés dans les cours d'eau et à son blo-



De gauche à droite, Pierre Lardon, technicien du Symoa, Julien Vauley (entreprise Provert) et Antoine Gadeau (Symoa).

quant l'écoulement naturel, illustre Pierre Lardon. Pour permettre aux poissons de circuler librement et éviter que trop de sédiments s'accumulent au fond de l'eau, il nous faut aussi aménager voire supprimer certains biefs. Bon nombre de ces ouvrages sont en effet sous-dimensionnés. »

Quels ont été les secteurs concernés par ces interventions, en 2019 ?

Le ruisseau du Moulin-Besnard, un affluent de l'Udon qui prend sa source du côté de Carrouges, a vu de nombreuses parcelles s'équiper en clôtures et abreuvoirs, le long de ses berges. D'autres travaux ont été menés dans le secteur de Giel, auprès du Val-Renard. Le cours de l'Orne avait pour sa part été choyé entre 2009 et 2014.

En outre, le Symoa recrute actuellement un troisième technicien dont la mission sera d'étudier les possibles lieux d'implantation de haies en vue d'éviter le ruissellement. Ces haies, qui seront plantées au plus tôt à l'hiver 2020-2021, se situeront dans des parcelles en culture.

Quid des opérations prévues en 2020 ?

Les chantiers du Symoa se préparent à une trêve qui cessera en février ou en mars. Les travaux reprendront ensuite autour du ruisseau de Cougru (vers Saint-Sauveur-de-Carrouges), près du Gosu (Sevril, Joué-du-

Plain) et dans les secteurs d'Argentan (La Bazou) et du Ménil-Gondouin (le bassin de Vienne).

Contact du Symoa : 02 33 12 72 46.

Marie LENGLET.

## La berce du Caucase, espèce indésirable

Le Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents veille sur les cours d'eau. Et pour lutter contre les espèces végétales invasives, il fait appel à la brigade du Conservatoire d'espaces naturels.

Pourquoi ? Comment ?

À quoi sert le Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents ?

Le Symoa, basé à Argentan, travaille sur environ 1 000 km de cours d'eau, sur un territoire qui couvre 81 communes. « L'objectif du syndicat, c'est d'améliorer la qualité des cours d'eau en faisant des études et travaux », présente Pierre Lardon, technicien des rivières.

Ce qui se traduit, entre autres, par des aménagements sur les berges, mais aussi la gestion des « espèces végétales exotiques envahissantes », à savoir « importées par des pêcheurs, qui ne sont pas originaires de nos milieux et qui prennent le dessus ».

Quelles sont celles présentes sur le territoire ?

« La plus connue est la renouée du Japon, présente à l'ouest de la commune, cite Pierre Lardon. Elle se propage très facilement et fait des racines jusqu'à plus d'un mètre de profondeur. » Mais le secteur est assez préservé ; le syndicat assure donc plutôt « une surveillance ».

À l'inverse, plusieurs loyers de berce du Caucase, orobolides, ont été identifiés, comme le long du ruisseau de Landelles, du côté de Boucé. Elle se distingue notamment du berce commun par sa tige poilue, ses fleurs blanches qui se composent de plus de 20 rayons et ses fleurs très découpées, détaille Simon Deliquaire, responsable de la brigade d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Pourquoi la berce du Caucase est-elle dangereuse ?

« Elle présente un risque pour la santé parce qu'elle photosynthétise la nuit », explique Pierre Lardon. Sa sève peut provoquer de graves brûlures après une exposition au soleil. Des brûlures qui peuvent même apparaître que



Antoine Travers (brigades), Pierre Lardon, Simon Deliquaire, Simon Tabac et Mathilde Lemoine-Saumade entourant une berce du Caucase.

24 heures après.

Par ailleurs, elle empêche des espèces locales de se développer. Un arrêté, en date du 14 février 2016, interdit désormais son « introduction dans le milieu naturel, transport, détention et achat ».

Comment lutter contre ?

C'est là qu'intervient la brigade d'intervention. L'un des programmes régionaux du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie porte sur les espèces exotiques envahissantes.

« Depuis quatre ans, on a mis en place la brigade », poursuit Simon Deliquaire. C'est une équipe de trois personnes - avec Simon Tabac et Mathilde Lemoine-Saumade - qui

agit de juin à novembre - sur les foyers émergents -

Par ailleurs, elle empêche des espèces locales de se développer. Un arrêté, en date du 14 février 2016, interdit désormais son « introduction dans le milieu naturel, transport, détention et achat ».

Comment lutter contre ?

C'est là qu'intervient la brigade d'intervention. L'un des programmes régionaux du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie porte sur les espèces exotiques envahissantes.

« Depuis quatre ans, on a mis en place la brigade », poursuit Simon Deliquaire. C'est une équipe de trois personnes - avec Simon Tabac et Mathilde Lemoine-Saumade - qui

les pieds qui ont pu pousser plus tardivement ou qui ont repris.

En quoi consistent les interventions ?

« Nous, on identifie les zones », indique Pierre Lardon. Pour pouvoir programmer la venue de la brigade, le Symoa se charge également de prévenir les propriétaires.

Mardi 26 juin, il s'agissait de la première intervention de la saison au bord des Landelles. L'équipe, habillée en conséquence pour se protéger de la sève, sectionne d'abord la racine, puis l'ombelle florale pour empêcher la crouton de la sève et la montée en graines. L'opération se répétera fin juillet, puis début septembre pour éradiquer

Pour quels résultats ?

Le site du ruisseau des Landelles est l'un des plus suivis puisqu'il a bénéficié de passages de la brigade depuis sa création. Et entre 2017 et 2018, le nombre de pieds a été divisé par deux, passant d'environ 3 000 à 1 100.

Contact en cas de présence d'espèces végétales exotiques envahissantes ou en cas de doute : Conservatoire d'espaces naturels au 02 31 53 01 05 ou Symoa au 02 33 12 72 46.

Marie Fournier.

# ***Bilan des actions menées en 2019***

## Communication

### **Animations**

Une journée d'animation avec une classe de BTS GEMEAU a eu lieu en 2019 ainsi qu'une visite des travaux du SyMOA sur le Gué Blandin à destination du grand public (en partenariat avec Val d'Orne Environnement).



### **Argentan Intercom**

Une présentation du SyMOA a été réalisée en conseil communautaire à ARGENTAN INTERCOM. L'objectif était de présenter les actions du syndicat sur le territoire de la Communauté de communes. S'en est suivie une visite de travaux cours d'eau réalisés par le SyMOA sur le territoire d'ARGENTAN INTERCOM (secteur Boucé).

# ***Bilan administratif et financier 2019***

## **Le conseil syndical**

Le Conseil Syndical est composé de délégués représentant chaque communauté de communes adhérentes au SyMOA. Désignés en fonction de tranches de population, les délégués sont au nombre de 25.

Les conseillers syndicaux se sont réunis 4 fois en 2019 : 5 février, 14 mars, 4 juin et 17 octobre.

Le taux de participation moyen des délégués lors des conseils syndicaux a été de 60 %. Le quorum a été atteint pour chaque réunion.

## **Cellule d'animation**

Le Syndicat emploie 3 agents, dont 2 techniciens à temps plein et une secrétaire à temps non complet.

### **Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2019 :**

- Technicienne de rivière et coordinatrice du syndicat : Amélie Rak
- Technicien de rivière : Pierre Loridon
- Gestion administrative et comptable (7h / semaine) : Pascale Lefrançois

### **Du 1<sup>er</sup> mai au 19 mai 2019 :**

- Technicien de rivière et coordinateur du syndicat : Pierre LORIDON
- Gestion administrative et comptable (7h / semaine) : Pascale Lefrançois

### **Du 20 mai au 2 juin 2019 :**

- Technicien de rivière et coordinateur du syndicat : Pierre LORIDON
- Technicien de rivière : Jordan PARQUET (en intérim)
- Gestion administrative et comptable (7h / semaine) : Pascale Lefrançois

### **Du 2 juin au 11 août 2019 :**

- Technicien de rivière et coordinateur du syndicat : Pierre LORIDON
- Gestion administrative et comptable (7h / semaine) : Pascale Lefrançois

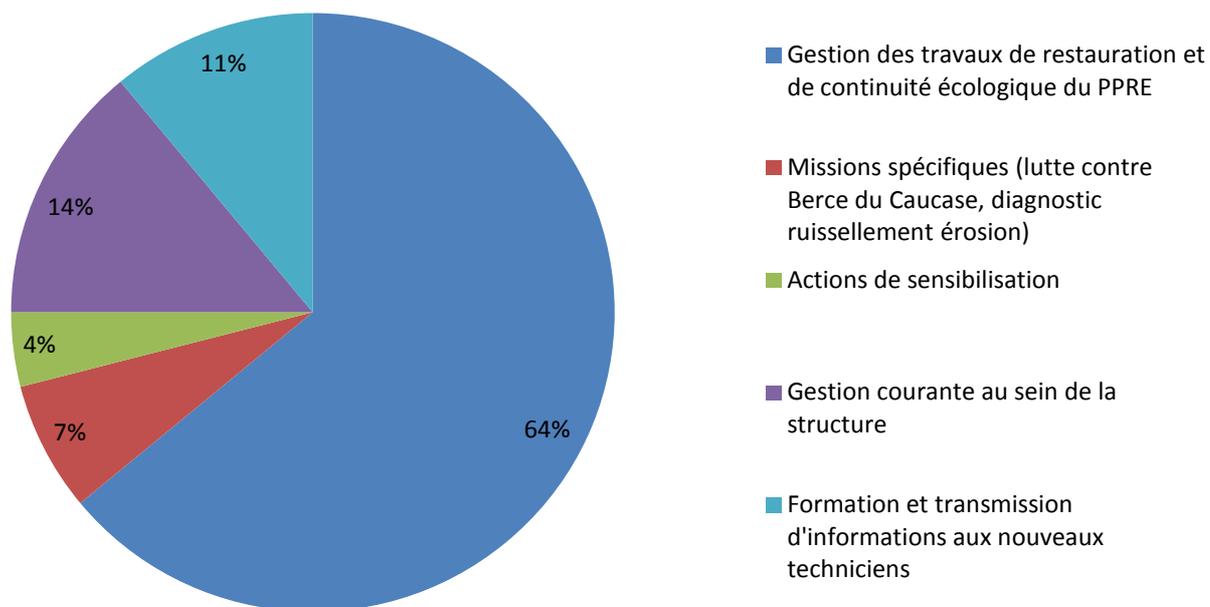
### **Du 12 août au 31 décembre 2019 :**

- Technicien de rivière et coordinateur du syndicat : Pierre LORIDON
- Technicien de rivière : Antoine GADEAU
- Gestion administrative et comptable (7h / semaine) : Pascale Lefrançois

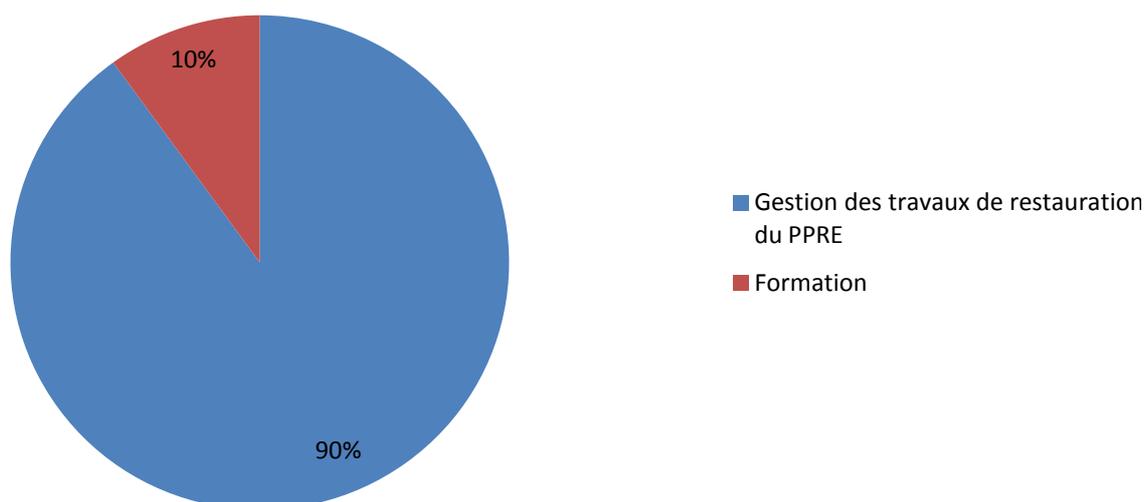
La mise en place par l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un tableau de bord de suivi des missions des techniciens de rivière permet de faire le bilan de la répartition des différentes missions sur l'année 2019. Le détail des missions est joint en annexe 2.

**Nota bene** : Jordan PARQUET étant resté seulement 2 semaines au SyMOA, la totalité de son temps de travail – soit 10 jours – a été consacrée à sa prise de poste (découverte du syndicat, du PPRE en cours, etc.).

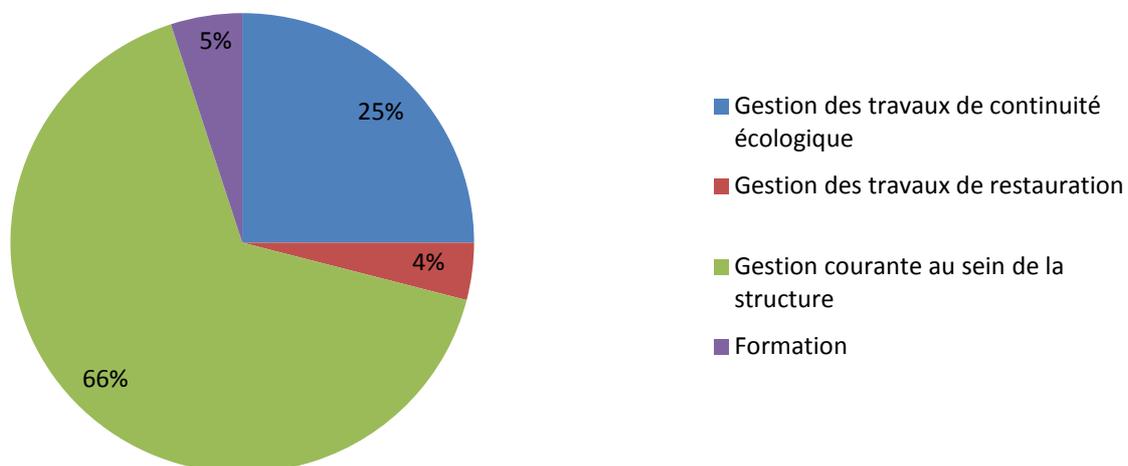
### Répartition du temps de travail – Pierre LORIDON



### Répartition du temps de travail – Antoine GADEAU



### Répartition du temps de travail – Amélie RAK



## *Formations/Colloques/Journées techniques suivies en 2019 :*

25 juin : Forum de l'Eau AESN / une demie journée – Caen (P. Loridon).

1<sup>er</sup> juillet : Journée technique CATER Normandie / 1 jour – Manche (P. Loridon).

24 et 25 septembre : Colloque RCE / 2 jours – Rennes et Avranches (P. Loridon).

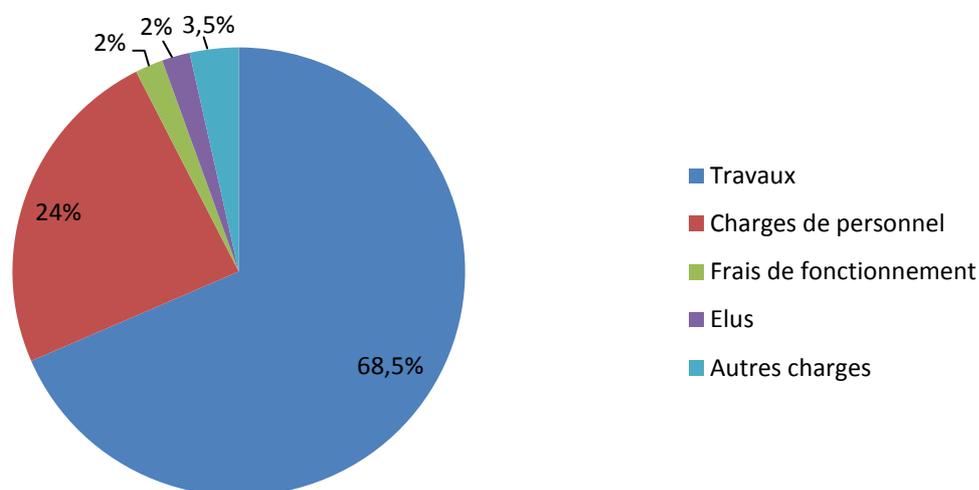
15 octobre : Loi de transformation de la fonction publique territoriale - une demie journée – Caen (P. Loridon et P. Lefrançois).

# Bilan administratif et financier 2019

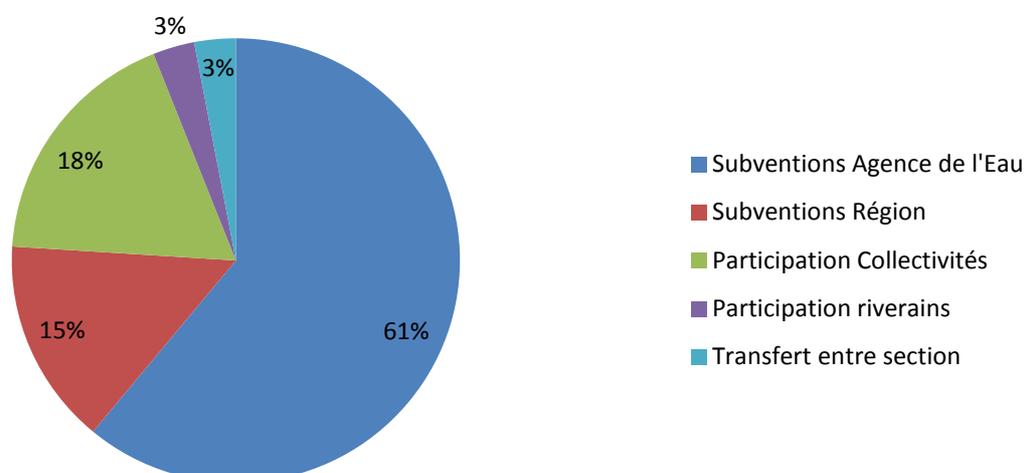
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	248 361,45	10 280,80
Recettes	355 766,02	1 265,02
Restes à réaliser	/	1 320
Résultat 2019	<b>107 404,57</b>	<b>- 10 335,78</b>
Résultat 2018 reporté	- 18 212,73	+ 29 656,30
Résultat de clôture	<b>+ 89 191,84</b>	<b>+ 19 320,52</b>

Le résultat 2019 et le résultat de clôture sont positifs en fonctionnement ainsi qu'en investissement.

## Répartition des dépenses 2019



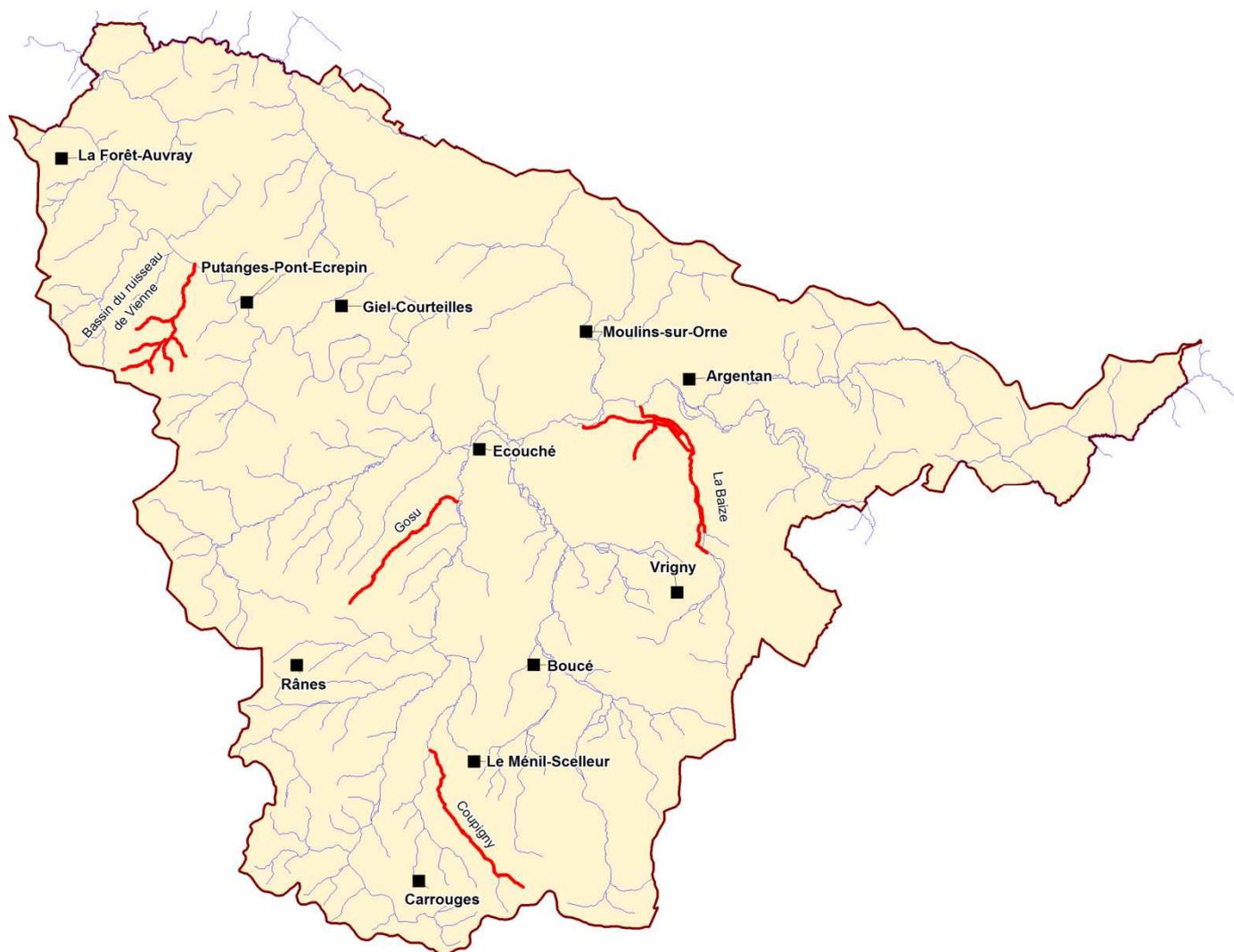
## Répartition des recettes 2019



# Prévisions 2020

## Programme de restauration Orne et affluents – Année 5

La cinquième année du programme de restauration commencera début 2020 par les travaux de restauration de la ripisylve, puis les aménagements d'abreuvoirs, de clôtures et d'ouvrages de franchissement de cours d'eau. Le SyMOA interviendra sur les cours d'eau présentés sur la carte ci-dessous.



## Programme entretien Orne

Il s'agira d'intervenir sur les encombres problématiques ou dangereux vis-à-vis des activités et ouvrages sur l'Orne.

## Continuité écologique - Affluents

Pour la 2<sup>ème</sup> année, des travaux de restauration de la continuité écologique vont être réalisés sur les petits affluents ayant le plus de potentiel piscicole : suppression de buses, aménagement de points de franchissement...

De plus, la SyMOA va réaliser une étude en régie sur 3 plans d'eau (1000, 4500 et 5000 m<sup>2</sup>) sur le ruisseau de la Poté (affluent de l'Udon sur la commune de St Martin l'Aiguillon) afin de restaurer la continuité écologique sur ce petit cours d'eau. Les vidanges auront lieu dès avril et l'étude commencera pendant l'été.

Pour finir, le syndicat va également réaliser une étude en régie de restauration de la continuité écologique et de restauration hydromorphologique en amont du ruisseau de Coupigny (affluent de l'Udon).

### *Continuité écologique - Orne*

Il est prévu de rencontrer tous les propriétaires d'ouvrages sur le cours de l'Orne (Liste II) afin d'établir une programmation de restauration de la continuité écologique sur le fleuve. Si accord, une ou deux études seront lancées en 2020.

### *Ruissellement / Erosion des sols*

Le SyMOA va commencer à travailler sur cette thématique. Elise NEVEU va rejoindre l'équipe pour travailler à temps complet sur les problématiques de ruissellement et d'érosion des sols sur le territoire du SyMOA. Elle aura pour objectif en 2020 de diagnostiquer une partie du territoire, de proposer un programme d'actions et de rédiger un D.C.E. en vue d'un marché de travaux.

### *Communication*

Site internet : [www.symoa.net](http://www.symoa.net) : les informations relatives aux travaux en cours et à venir seront mises régulièrement en ligne.

Classeur pédagogique à destination des élus : le classeur mis en place en 2015 à destination des délégués du SYMOA continuera à être alimenté par diverses fiches tout au long de l'année, et présentées en conseil syndical ainsi que publiées sur le site internet du SyMOA.

Presse : Un article sur le syndicat est programmé dans ORNE NATURE au printemps et la presse locale sera sollicitée au cours de l'année en fonction des activités du SyMOA.

## **Gosu**

### **Restauration de la ripisylve**

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	1688	3 511,04 €
Restauration moyenne (ml)	166	464,80 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 975,84 €</b>

## **Moulin Besnard et Bois Landry**

### **Restauration de la ripisylve**

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	5007	17 274,15 €
Restauration moyenne (ml)	6449	30 225,21 €
Restauration lourde (ml)	928	6 388,45 €
<b>TOTAL</b>		<b>53 887,81 €</b>

### **Lutte contre le piétinement**

	Unité	Montant TTC
Clôture 2 rangs de ronce (U)	100	585,00 €
Clôture 3 rangs de ronce (U)	6155	42 161,75 €
Clôture électrique (U)	156	563,16 €
Pompe de prairie (U)	1	610,35 €
Descente aménagée (U)	26	26 905,02 €
Passage PEHD (U)	1	1 245,61 €
Passage à gué (U)	1	1 706,48 €
Passerelle bétail 7 m (U)	1	3 493,11 €
Passerelle mixte 7 mètres (U)	2	17 124,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>94 394,48 €</b>

## **Val Renard**

### **Lutte contre le piétinement**

	Unité	Montant TTC
Clôture 3 rangs de ronce (U)	155	1 033,85 €
Descente aménagée (U)	1	1 061,75 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 095,60 €</b>

## Annexe 2 : Temps de travail cellule d'animation – Pierre LORIDON

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
<b>MISSIONS PRIORITAIRES</b>				
<b>1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE</b>				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	0,14	0,06	0,14	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	1,71	0,78	0,71	1,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	27,86	12,66	27,86	0,00
<b>2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE</b>				
2.1- Programmation de travaux	10,00	4,55	10,00	0,00
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	33,79	15,36	24,21	9,57
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	68,89	31,31	29,54	39,36
<b>MISSIONS SPECIFIQUES</b>				
<b>3- Missions spécifiques</b>				
3.1- Programmation de travaux	2,00	0,91	1,00	1,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	2,14	0,97	2,14	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	10,00	4,55	5,00	5,00
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	3,00	1,36	1,00	2,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MISSIONS GENERALES</b>				
<b>4- Missions communes aux animations milieux aquatiques</b>				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	7,79	3,54	7,21	0,57
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	33,71	15,32	33,71	0,00
4.3- Jours de formation des agents	24,64	11,20	24,64	0,00
<b>5- Autres missions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL jours ETPT</b>	<b>225,68</b>	<b>102,58</b>	<b>167,18</b>	<b>58,50</b>
<b>TOTAL nombre ETPT-an (1 an= 220 jours ETPT)</b>	<b>220</b>			
<b>% du poste consacré aux missions Agence</b>	<b>100</b>			
<b>Nombre d'heures journalières</b>	<b>7</b>			

## Annexe 2 : Temps de travail cellule d'animation – Antoine GADEAU

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
<b>MISSIONS PRIORITAIRES</b>				
<b>1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE</b>				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	0,00	0,00	0,00	0,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE</b>				
2.1- Programmation de travaux	17,86	8,12	6,04	11,82
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	46,96	21,35	46,96	0,00
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	23,14	10,52	18,64	4,50
<b>MISSIONS SPECIFIQUES</b>				
<b>3- Missions spécifiques</b>				
3.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	0,57	0,26	0,00	0,57
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	0,00	0,00	0,00	0,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MISSIONS GENERALES</b>				
<b>4- Missions communes aux animations milieux aquatiques</b>				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	0,36	0,16	0,36	0,00
4.3- Jours de formation des agents	8,00	3,64	7,71	0,29
<b>5- Autres missions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL jours ETPT</b>	<b>96,89</b>	<b>44,04</b>	<b>79,71</b>	<b>17,18</b>
<b>TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)</b>	<b>220</b>			
<b>% du poste consacré aux missions Agence</b>	<b>100</b>			
<b>Nombre d'heures journalières</b>	<b>7</b>			

## Annexe 2 : Temps de travail cellule d'animation – Amélie RAK

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
<b>MISSIONS PRIORITAIRES</b>				
<b>1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE</b>				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	0,57	0,26	0,57	0,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE</b>				
2.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	15,71	7,14	13,86	1,86
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	2,14	0,97	1,29	0,86
<b>MISSIONS SPECIFIQUES</b>				
<b>3- Missions spécifiques</b>				
3.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	0,00	0,00	0,00	0,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>MISSIONS GENERALES</b>				
<b>4- Missions communes aux animations milieux aquatiques</b>				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	41,86	19,03	41,86	0,00
4.3- Jours de formation des agents	2,86	1,30	2,86	0,00
<b>5- Autres missions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL jours ETPT</b>	<b>63,14</b>	<b>28,70</b>	<b>60,43</b>	<b>2,71</b>
<b>TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)</b>	<b>220</b>			
<b>% du poste consacré aux missions Agence</b>	<b>100</b>			
<b>Nombre d'heures journalières</b>	<b>7</b>			